

Date de dépôt : 11 mars 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Florian Gander : La racaille étrangère en prison !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 29 janvier 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Depuis un an, Genève est l a cible récurrente de braqueurs et autres malfrats venus de la région transfrontalière. Ils sont ultra-violents et agissent au moyen d'armes lourdes, explosifs, voitures béliers, etc...

Pour ceux qui ne suivraient pas l'actualité, voici quelques titres repris dans l'un de nos quotidiens :

- *12 03 2009 - Braquage à main armée à la Poste de Bellevue*
- *18 03 2009 - Braquage manqué puis rodéo à Chancy*
- *19 03 2009 - Genève est champion des hold-up à la Poste*
- *23 04 2009 - Tentative de braquage à la poste de Bernex*
- *07 05 2009 - Braquage à l'arme de poing aux Eaux-Vives*
- *14 05 2009 - Une Coop attaquée par deux hommes masqués*
- *22 07 2009 - Braquage à la poste d'Avully*
- *26 09 2009 - Braquage à main armée:*
- *23 10 2009 - Braquage à main armée à Onex. En 1 minute 10 !*
- *27 11 2009 - Incroyable braquage à la voiture bélier dans une banque à Plan-les-Ouates*
- *23 12 2009 - Un voleur se blesse en s'enfuyant par le balcon*
- *31 12 2009 - Un cambriolage tourne mal à Bernex. Famille séquestrée, un blessé*
- *15 01 2010 - Braquage du Grand-Saconnex*

- 25 01 2010 - Tentative de braquage à Satigny
- 27 01 2010 - Braquage manqué à la kalachnikov et à l'explosif
- 28 01 2010 - Tabac cambriolé: la police «prévient» les voleurs en enclenchant la sirène!

En matière de vente de drogue et de trafic de stupéfiants, ainsi que d'autres trafics en général, la situation n'est pas plus reluisante !

Quelques titres de ces derniers jours dans la presse :

- 21 12 2009 - La police genevoise démantèle un réseau de trafiquants de cocaïne
- 22 12 2009 - Yves Bertossa: «La mafia albanophone s'implante à Genève»
- 30 12 2009 - Plus de 500 000 fr. de drogue saisie à Cornavin
- 06 01 2010 - Fausse cocaïne mortelle: le suspect numéro un arrêté
- 06 01 2010 - Il vend de la drogue à des policiers
- 16 01 2010 - Dealer d'héroïne interpellé à Carouge
- 25 01 2010 - La police débarque en force dans le quartier de Florissant
- 26 01 2010 - 219 fausses cartes de crédit découvertes à Cornavin
- 27 01 2010 - Une mule nigériane arrêtée à Viry avec 570 g de cocaïne dans le ventre

La majorité de ces délinquants ont pris la fuite en se dirigeant vers les frontières toutes proches.

A l'heure où la Suisse se retrouve dans l'espace Schengen, Genève se fait piller par des bandes organisées venant de toutes les régions françaises, en particulier du Sud de l'Hexagone. La politique de l'autruche, que le Gouvernement genevois a fait prévaloir jusqu'ici en matière d'ordre public, doit changer ! Genève va mal en termes de sécurité et de tranquillité publique. Nous voulons savoir ce que le Conseil d'Etat envisage afin de remédier sans délai à ces hordes de dealers, de cambrioleurs, de braqueurs !

Pour des questions de formalisme, nous sommes contraints, afin d'obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.

Ma question est la suivante :

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'État, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Le Conseil d'Etat est-il a u courant quant a ux moyens mis en œuvre (hommes et matériels) par les forces de police française pour endiguer la criminalité transfrontalière, en particulier quel est le b budget des forces de police à Annemasse, Saint-Julien et Gex, combien de policiers sont en patrouille durant la nuit, combien de douaniers français sont actifs pour contrôler les petits postes frontière?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

A titre liminaire, le Conseil d'Etat entend marquer sa désapprobation avec l'emploi des term es « racaille », « racaille de la planète », « racaille frontalière » ou encore « racaille étrangère », auquel Monsieur le d éputé Florian Gander a cru utile de recourir dans 5 interpellations urgentes écrites concernant la situation sécuritaire à Ge nève (IUE 903-905-906-908-909). Pareil procédé dénature un instrument qui est à disposition des députés pour poser par écrit au Conseil d'Etat une question sur un évènement ou un objet d'actualité (art. 162A de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et can ton de Genève), ce qu i peut se faire san s utiliser des expressions insultantes, polémiques ou xénophobes.

Sur le fond, le Conseil d'Etat relève que les informations demandées dans la présente interpellation urgente écrite sont d e la compétence des autorités françaises; il n'appartient pas au Conseil d'Etat de répondre à la place de ces dernières.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP